



SÉCHERESSE
Alerte niveau crise !



Restrictions des usages de l'eau

Arrosages des massifs fleuris, pelouses : ❌

Arrosage des potagers : ❌ entre 9h et 20h

Arrosage des terrains de sport : ❌

Piscines et bains à remous à usage non collectif : ❌
vidange, remplissage et remise à niveau interdits

Piscines et bains à remous à usage collectif : ❌
vidange et remplissage interdits, sauf remise à niveau

Lavages de véhicules : ❌
interdit même chez un professionnel

Lavages de façades, toitures, trottoirs, surfaces imperméabilisées : ❌
interdit même par un professionnel

Plus de détails en consultant l'arrêté préfectoral n°281/2026

